

Comprendre la violence des enfants

François Math

Didier Desor

Avec la collaboration de Pierrette Witkowski

Comprendre la violence des enfants

L'apport des neurosciences

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2015

5 rue Laromiguière, 75005 Paris

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-072496-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

<i>Préambule</i>	VII
<i>Remerciements</i>	IX
1. De la pulsion au comportement violent	1
2. Un peu de neurophysiologie	87
3. Les cadres de la violence infantile	161
<i>Quelques travaux expérimentaux sur la violence</i>	229
<i>Bibliographie</i>	235
<i>Table des matières</i>	243

Préambule

CE TRAVAIL a été commencé lors d'un forum sur la violence scolaire organisé par la MGEN, il y a quelques années. Les très nombreux enseignants présents se sont inquiétés de la violence que les élèves exercent sur les enseignants, comme si c'était une épidémie inéluctable, et sans savoir pourquoi et comment peut naître un acte violent chez un enfant.

Nous avons donc souhaité éclairer tous ceux, enseignants, travailleurs sociaux, psychologues ou médecins, sur les différents aspects de l'agressivité et de la violence chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

Pour la première fois, un ouvrage sur le sujet de la violence réuni des données tirées de l'éthologie et de l'expérimentation animale. Cela aidera peut-être les lecteurs à comprendre pourquoi la violence humaine n'est, somme toute, pas très différente de la violence animale. Nous abordons ici l'agressivité et la violence sous les angles neurologiques, neuropsychiatriques et comportementaux.

Même si on peut considérer que la violence n'est pas quelque chose de nouveau, avec ses aspects les plus horribles lors des guerres et autres cruautés, elle présente aujourd'hui des formes d'expressions différentes de ce que l'on décrivait il y a quelques dizaines d'années. Nous décrivons divers tests, enquêtes ou expériences (dont celles de Milgram). Nous tenterons d'expliquer quelles sont les nouvelles violences, et quels sont les moyens psychosociaux et médicaux requis pour diminuer

l'impact de la violence précoce ou pour intégrer les risques d'agression en milieu hospitalier et les récidives violentes de certains malades.

Remerciements

Merci à ma fille, Séverine, à Céline, ma belle-fille, infirmière, et à Christiane, mon épouse, qui ont relu et corrigé mes innombrables fautes.

Nous remercions le docteur Pierrette Witkowski, du service de psychiatrie et psychologie clinique qui a apporté une large contribution à la partie pédopsychiatrique de ce travail.

Merci au professeur Jean-Pierre Kahn, professeur de psychiatrie, chef du service de psychiatrie et psychologie clinique au CHU de Nancy, qui a participé activement au lancement et qui a donné des indications dans la rédaction des parties purement psychiatriques de l'ouvrage.

Je remercie Élodie Parmentier, professeur des écoles qui m'a donné des informations très intéressantes sur les enfants « difficiles » et TDAH (trouble de l'attention — hyperactivité) qu'elle suit au quotidien et sur leur suivi institutionnel.

Merci aussi à Audrey Will, éducatrice spécialisée, qui m'a fourni de précieuses informations et avec qui nous avons échangé fréquemment des idées sur l'approche de la violence infantile en milieu scolaire et sur le suivi psychopédagogique des enfants « violents ».

Chapitre 1

De la pulsion au comportement violent

DES VIOLENCES AU QUOTIDIEN

Des faits divers en augmentation

Pour comprendre l'actualité du problème de la violence des enfants nous présentons en préambule un article de presse récent. Les actes violents qui ont été analysés pendant le procès avaient plongé dans l'angoisse un grand nombre d'habitants de l'agglomération de Nancy pendant les mois d'investigations policières qui ont été nécessaires pour retrouver les auteurs des homicides. Lorsqu'ils furent connus, d'intenses débats entre des éducateurs et les psychiatres mirent en évidence les défaillances du système éducatif face au problème des enfants « indomptables ». Ces enfants-là ne furent pas correctement pris en charge dès les premiers actes agressifs et cela pérennisa en eux une violence qu'ils cherchèrent plutôt à exacerber

pendant leur adolescence faute de disposer de repères sociaux et de freins parentaux.

Cela montre qu'il faut dès maintenant comprendre l'urgence qu'il y a à entrer dans une phase de repérage et de prise en charge impliquant des neurophysiologistes, des comportementalistes, des psychologues et des enseignants.

La violence homicide due à des enfants est un fait nouveau dans le panorama de la violence des enfants. Les enfants étaient utilisés dans les bandes pour entrer dans des endroits difficiles pour commettre des larcins et du fait de leur jeunesse, ils n'étaient pas justiciables. Dans la situation suivante, les enfants ne dépendent pas d'adultes et restent groupés pour sévir dès leur plus jeune âge, faute d'être encadrés par des adultes responsables.

Cour d'Assises de Nancy, le 25 juin 2013

Trois frères, les frères Colin, inculpés de nombreux vols et homicides avec violence dont l'un se termine par la mort d'un jeune homme, Gregory L., passaient aux assises depuis plusieurs semaines.

Les délibérations retracent les nombreuses attaques violentes qui ont effrayé les Nancéiens pendant plusieurs semaines.

Premier cas : Ce samedi soir René et sa copine, Julie, sortent d'une boîte de nuit au centre-ville. Lorsqu'ils atteignent une rue tranquille déserte derrière la gare, ils sont brutalement attaqués, bousculés et René se retrouve avec un couteau sur la gorge. L'homme cagoulé exige sa carte bleue, son téléphone et tout le liquide qu'il a sur lui. À trois mètres, il aperçoit Julie, en train d'être étranglée par un autre homme cagoulé pour qu'elle se taise, tandis qu'un troisième fouille son sac à main. Lorsqu'il a trouvé ce qu'il cherchait l'homme qui tenait la gorge de Julie, la frappe à la tête avec la batte de baseball qu'il avait dans une main. Celui qui menaçait René avec un couteau continue son geste et plante le couteau dans la gorge du jeune homme. Soudain on entend des voix qui crient très fort. Cela vient de fenêtres juste au-dessus de la scène. Les trois hommes cagoulés se sauvent pour ne pas risquer d'être coincés par la police dont la sirène approche.

D'autres crimes suivront.

Ainsi, ce samedi soir, un mois après l'agression de René, Grégory quitte ses amis devant un bar de Nancy, vers quatre heures du matin, pour rentrer chez lui à environ 300 mètres. Son amie était de garde à l'hôpital et elle a dû rentrer fatiguée et dort sûrement en l'attendant. Grégory presse le pas. Lorsqu'il passe devant l'école primaire située à deux pas de sa porte, il reçoit comme un violent coup sur la tête. Il tombe sur le trottoir. Il sent que du sang coule dans ses yeux. Il est au sol. Il veut réagir, mais une silhouette cagoulée lève une batte de baseball et lui assène un nouveau coup. Cette fois il a tendu son bras pour se protéger. Il sent un douloureux craquement. Son bras vient de casser sous le coup. Deux autres silhouettes surgissent et commencent à le rouer de coups de pieds et de batte de baseball. Gregory perd totalement connaissance. Il sombre dans le coma quand les bêtes fauves qui l'ont attaqué continuent de tabasser son cadavre.

Ces trois fauves auront sévi pendant plusieurs mois, avec la même stratégie d'attaque bestiale, avant que la police ne les identifie.

Mais, finalement, ils seront interpellés plus tard, grâce aux caméras de surveillance du centre-ville qui permettront d'identifier leurs survêtements à défaut de voir leurs visages.

Ces fauves, ce sont les frères Colin : David, Jérémy et Rémy.

Les trois frères ne reconnaissent pas leur responsabilité dans les faits les plus tragiques.

Ils admettent seulement avoir été « présents » lors de l'une des quinze agressions sauvages qui ont frappé Nancy et envoyé plusieurs jeunes hommes et femmes à l'hôpital où ils doivent se reconstruire après ces violentes agressions pendant l'hiver 2009-2010.

Le ton est donné, cela va ferrailer dur au cours des huit prochaines journées du procès. En tout cas, du côté des trois accusés principaux, ceux auxquels on reproche le décès de Grégory L., le jeune Nancéien mort sous les coups, au petit matin du 3 janvier 2010, sur un trottoir d'une rue tranquille, c'est le statu quo. Les trois jeunes se « serrent les coudes » pour proclamer qu'ils ne sont pour rien dans le meurtre.

Le déroulement du procès mettra en évidence une fratrie au même parcours chaotique, comme l'expliqua l'enquêteur de personnalité.

Ces jeunes hommes ont eu une enfance et une adolescence émaillées des mêmes exclusions scolaires, des mêmes violences

à l'encontre de leurs camarades, une même résistance à l'autorité manifestée à Vandœuvre, Bainville-sur-Madon, Crézilles puis Sornéville, au rythme des déménagements des parents et des exclusions des établissements scolaires.

Les similitudes des antécédents et des évolutions comportementales des trois accusés sont troublantes.

Une relation du procès des trois hommes, qui paraît dans *l'Est républicain* du 27 juin 2013, indique :

« Selon l'éducateur en charge de leur mesure éducative, celle-ci a échoué en raison du comportement des parents [c'est ce qu'affirme l'expert qui a passé au crible] le fonctionnement clinique de la famille. »

Il semble que le groupe familial ait opposé une certaine résistance à toute visite des services sociaux ou convocation chez un psychologue. Il a été dit que « résistance parentale » était un doux euphémisme, à ce qu'ils considéraient comme une intrusion dans leur vie, et à la violence opposée à toutes propositions d'assistance à leurs enfants.

L'expert psychiatrique a précisé en outre que :

« Les parents victimisaient et dédouanaient constamment leurs enfants qui ne faisaient que se défendre à leurs yeux, parce qu'ils étaient en proie à des jalousies et des injustices de toutes sortes. »

Le journal indique plus loin :

« Une analyse approfondie montre que le passé du père fut houleux. C'était un ancien légionnaire devenu invalide à 80 %, qui avait été incarcéré au début des années 1990, car il était impliqué dans une affaire d'homicide. « Comment les enfants ont-ils vécu cela ? », interroge l'avocat général, Yvon Calvet. « On sent une chape de plomb sur cet épisode. Personne n'a réussi à percer ce secret de famille », rétorque l'enquêteur de personnalité. On saura juste que la mère emmenait régulièrement

les trois garçonnetts visiter leur papa en prison en leur disant qu'il était « parti à l'école ». »

Alors, sommes-nous en présence d'enfants bénéficiant d'une trop grande liberté ? de laxisme maternel ? Ou encore la violence précoce de ces enfants les avait-elle conduits à devenir des « tyrans » imposant leur volonté à une mère seule et désespérée qui n'avait d'autre recours que de laisser faire les trois enfants réputés violents dans l'environnement social et scolaire ?

Le journal *Libération* du 4 juillet 2013, donne des informations complémentaires sordides sur le comportement de ces trois frères :

Les frères Colin repéraient les clients à la sortie des boîtes de nuit du centre-ville, leur extorquaient leurs cartes bancaires et leurs codes, puis les frappaient au visage jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance. « C'étaient des agressions organisées, de type militaire », a fustigé l'avocat général, Yvon Calvet, dans son réquisitoire.

Nous dirions que leur organisation ressemblait à la stratégie d'une meute dans laquelle l'attaque et la violence se dissolvent en chacun des participants, de sorte qu'au final, aucun des trois n'avait grand-chose à se reprocher puisque c'étaient « les autres » qui attaquaient.

Lors des débats, les experts psychiatres ont relevé « la très grande impulsivité » des accusés et leur « recours privilégié au passage à l'acte ». Les victimes ont pour leur part raconté des histoires similaires, leur crainte « de mourir » et les rires de leurs bourreaux. « J'avais l'impression qu'ils prenaient du plaisir », a raconté l'une d'entre elles à la barre.

À la fin du procès, lorsque les condamnations à 20 ans de prison sont tombées, les derniers mots que prononça David, l'un de ces trois frères, après avoir une nouvelle fois campé sur ses positions, furent : « Je n'ai commis qu'une agression. Dans

ma famille, on est des êtres humains. Pas des féroces, pas des sauvages, pas des barbares... »

Ces événements ont effrayé les habitants de Nancy et les conclusions des experts qui ont montré le comportement bestial, les attaques en meute des malheureux noctambules solitaires imposent de nombreuses réflexions et des interrogations sur ce qui peut expliquer que de tels actes de violences connus dès l'enfance n'aient pas entraîné une réaction adaptée des services sociaux avec une prise en charge socio-éducative.

Le malheur est qu'après le procès, le public et les médias sont passés à autre chose. Tout le monde s'est imaginé que la bande « Colin » était un cas de violence isolé. Pourtant, quelques mois après, un nouvel article de l'*Est Républicain* réveille l'alarme « violence » des lecteurs. Comme si les drames de Nancy n'avaient pas servi d'exemples, d'autres enfants firent l'unanimité contre eux pour leurs comportements particulièrement violents.

Violents à six ans : Une enseignante agressée¹

« Parents en colère », « Non à la violence, l'école est une institution éducative, pas un lieu incertain pour nos enfants », proclamaient les banderoles déployées par une quinzaine de parents d'élèves, hier matin, à 8 h 30, devant l'école Fontaine-Écu.

Une manifestation destinée à dire halte-là aux problèmes causés depuis la rentrée par une poignée d'élèves problématiques. « Il y a peu, l'enseignante de CP a été absente une semaine après avoir été frappée à coups de poing et de pied par l'un de ses élèves », explique Michaël Baudiquey, délégué des parents d'élèves. « Et cet enfant n'est pas un cas isolé. Ils sont cinq ou six à faire le bazar, tous du CP, ce qui perturbe les élèves de leur classe mais aussi des autres dans la mesure où leur comportement pose aussi problème dans la cour. Bref, si l'année dernière s'est super bien passée, il n'en va pas de même depuis la rentrée. » Une rentrée passablement houleuse où les 56 élèves de l'école élémentaire avaient d'abord été répartis en deux classes avant que l'inspection n'accepte d'en ouvrir une troisième.

1. *Est Républicain* de 27 septembre 2013.

Invitée à réagir à la mobilisation des parents d'élèves, la directrice académique des services de l'Éducation nationale, Élisabeth Bisot, estimait hier que « les parents se sont peut-être alarmés rapidement. Ils doivent avoir conscience des efforts qu'a faits l'institution en ouvrant cette troisième classe, de sorte que chacune a moins de vingt élèves. Pour le reste, ils doivent nous faire confiance ainsi qu'à l'équipe éducative. Certes, il y a parfois des élèves très perturbés par la vie mais si ces situations sont préoccupantes, elles ne sont pas exceptionnelles et les parents d'élèves doivent nous laisser le temps de les gérer. »

« De plus en plus de difficultés avec les plus jeunes »

Au terme de leur entrevue avec l'inspectrice de circonscription, hier matin, les parents d'élèves assuraient qu'ils laissaient en effet « dix jours pour que les promesses soient mises en œuvre ». À savoir ? « Les horaires de récré vont être échelonnés de façon à ce que tous les enfants ne se retrouvent pas en même temps dans la cour, les écoliers les plus difficiles vont faire l'objet d'un suivi au cas par cas et une sensibilisation aux problèmes de violence sera effectuée dans les classes. »

Concernant cette violence de plus en plus précoce – qui n'est pas cantonnée à l'école en question – Christian Magnin-Feysot, directeur de Fontaine-Écu depuis treize ans, confirme la tendance. « Nous avons effectivement de plus en plus de difficultés avec les plus jeunes. Ça s'est décalé. Nous avons beaucoup d'enfants livrés à eux-mêmes, en manque de cadre... »

Un dossier « hors-norme »

Deux collégiennes de 13 ans à peine ont planifié l'assassinat de la famille de l'une d'elles et avaient commencé à mettre leur projet à exécution.

Pour évoquer l'affaire, le procureur de Narbonne David Charmatz parle d'un dossier « hors-norme ». « C'est la première fois pour ma part et mes collègues qu'on a affaire à une tentative d'assassinat fomentée par deux jeunes filles à un âge aussi précoce », a-t-il indiqué mardi devant la presse.

La dérive de ces enfants a commencé par des scarifications nombreuses des avant-bras. Des actes suffisamment inquiétants pour qu'elles soient vues par l'assistante sociale...

Les actes sont graves, puisque les jeunes adolescentes ont planté un couteau dans la nuque du petit frère de 6 ans qui est depuis entre la vie et la mort².

La violence de ces enfants est-elle due à une défaillance des adultes ou s'agit-il de problèmes de nature psychiatrique ?

On le voit, dans ces exemples, la violence précoce met d'abord en cause l'incapacité des éducateurs (parents ou enseignants) à imposer une morale à défaut d'une discipline. Et la réponse inadaptée des responsables académiques peut aggraver la situation des enfants violents en retardant leur prise en charge psychologique, voire médicale.

Mais au-delà de cet aspect social, c'est en fait l'enfant qui subit les pulsions agressives et/ou violentes que son cerveau lui impose dans son environnement, et ce n'est que l'apprentissage dans le cadre familial et scolaire qui lui permettra, en se socialisant, de maîtriser sa violence.

L'enfant n'est pas un adulte. Son apprentissage des comportements, des gestes et des mots intègre ce que les aînés lui montrent, lui inculquent ou lui imposent de connaître. Lorsque la violence est un acte quotidien, elle est intégrée dans les comportements habituels sans les freins éducatifs et sociaux que l'enfant aurait dû recevoir.

Un idéal éducatif suppose un développement sans violence cruelle mais avec ce qu'il faut d'agressivité pour se défendre et pour apprendre à définir les limites de son Moi. C'est pourquoi nous pensons qu'il est fondamental de maîtriser d'abord les aspects neurophysiologiques qui engendrent ou encadrent la violence avant de se focaliser sur les défaillances parentales.

2. AFP, 9 avril 2014.

Une violence animale naturelle... exacerbée par les médias

Le cerveau humain est d'abord celui d'un animal avant qu'il ne soit éduqué pour devenir un cerveau « pensant », et policé par des millénaires d'apprentissages, lesquels ont enfoui les instincts bestiaux dans notre inconscient. Tuer pour vivre et se protéger des prédateurs est le propre des animaux. Tuer pour nuire et dominer les autres est-il le résidu instinctif des guerres tribales de nos ancêtres sauvages ou le germe de violence qui subsiste de nos lointains prédécesseurs anthropoïdes ?

Nous avons observé les comportements violents des animaux pour les analyser. Nos travaux ont porté sur l'apparition de luttes de dominance lorsqu'il y a des difficultés d'accès à la nourriture chez des groupes d'animaux socialement organisés. Nous verrons ensuite différentes formes de violence chez l'homme et nous décrirons des déviations comportementales menant à des crises violentes et à la criminalité.

La violence infantile et la violence de l'adolescent ne sont pas des nouveautés. Les bagarres entre jeunes font partie de l'apprentissage des petits chez beaucoup d'espèces animales, y compris l'homme. La jalousie entre frères et sœurs a conduit certains jeunes à commettre des horreurs comme celles relatées au début de cet ouvrage.

Les rixes des cours d'école ont pris des formes nouvelles, inattendues. Les jeunes enfants sont plus dangereux, pour eux-mêmes et pour leurs camarades, qu'il y a vingt ou trente ans. L'imprégnation alcoolique précoce, dès 8 ans, entraîne par forfanterie des ados à des pratiques « initiatiques » extrêmement dangereuses et très risquées pour la santé. En témoigne ce que l'adolescent appelle la « neknomination », un pari stupide et extrêmement dangereux dont le résultat est souvent la mort. Un mineur ne sait pas prévoir les conséquences de ses actes sur lui-même ou sur ses camarades.

Cette tendance est-elle due à la violence des images que peuvent voir quotidiennement la plupart des enfants à la télévision ou sur Internet ? La banalisation des images de crimes

transmises par la télévision ou le cinéma est sûrement l'un des facteurs de la violence et de la criminalisation des mineurs. Les instances d'estimation des impacts de scènes violentes proposent pudiquement en bas de l'écran une marge de « regardabilité ». Mais les parents ne sont pas généralement aptes à estimer la dangerosité de ces images. Et il faudrait au final qu'ils se privent de regarder leur « thriller » préféré parce que les enfants ne sont pas couchés... La plupart des parents s'en remettent totalement aux experts psychologues cachés derrière les écrans pour laisser voir des images atroces à leurs chers petits.

Le sujet est régulièrement abordé, mais semble laisser assez indifférent les responsables des programmes télévisés : le jeune public est un trop bon client, qui prise les images violentes et angoissantes. Ce ne sont pas les prétendus codes d'accès qui empêcheront les enfants de voir par-dessus l'épaule des parents ou du grand frère des scènes insoutenables aux heures de grande audience.

DES DÉFINITIONS

Agressivité et violence

Il est fréquent d'utiliser les termes de violence pour n'évoquer que des faits d'agressivité. On utilise aussi des termes vagues comme : l'agitation, terme assez médical, car on dit qu'un malade est agité quand il est agressif ou dangereux, et qu'il bouge de long en large dans sa chambre ou qu'il s'agite lorsqu'il est sanglé dans son lit.

L'animosité, reflète un aspect ou une attitude malveillante avec un désir de nuire. La colère, le déchaînement, la haine, l'hostilité, l'excitation ou l'irascibilité sont parfois employés pour indiquer des états, disons malveillants, de quelqu'un envers un antagoniste ou un ennemi ou parce qu'il existe une certaine antipathie de l'un vis-à-vis de l'autre.